

SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ECOLOGIE
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ENERGIE

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIOUE AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 9 juillet 2014 N°209

## Les 34 plans de la Nouvelle France industrielle en ordre de marche

Réuni le 9 juillet par le Ministre de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG, le comité de pilotage de la Nouvelle France industrielle a validé les sept dernières feuilles de route des 34 plans de la Nouvelle France industrielle, en présence de Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et d'Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique. Le Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les deux Secrétaires d'Etat chargés des Transports, de la Mer et de la Pêche et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, étaient également représentés.

Tous les plans sont désormais en ordre de marche, moins de dix mois après le lancement de la dynamique. Ce n'est qu'une étape, mais nous pouvons être fiers du formidable travail accompli grâce à cette alliance inédite entre les pouvoirs publics et les entreprises. La mise en œuvre des plans sera suivie avec détermination et constance par le Gouvernement, pour l'investissement, pour la croissance et pour l'emploi : la reconquête industrielle est en marche !

Pour Ségolène ROYAL, parmi les 34 Plans de la Nouvelle France Industrielle, 10 contribuent à la transition énergétique : « Ces filières d'avenir engagent la France sur la voie de la croissance verte, créatrice d'emplois durables tant en métropole que dans les outre-mer. Le plan « recyclage et matériaux verts » conforte les objectifs en matière d'augmentation du recyclage et de diminution de la mise en décharge que j'ai inscrits dans le projet de loi Pour un Nouveau Modèle Énergétique Français. Le plan « énergies renouvelables » illustre la dynamique économique que peut générer la diversification de la production d'énergie en France par le développement de l'éolien terrestre et offshore, du photovoltaïque, du bois-énergie, du biogaz, des biocarburants, de la géothermie ou encore des nouvelles énergies marines.

Les atouts de notre pays sont nombreux pour faire de ces industries les filières d'excellence de demain, grâce à la mobilisation et les actions conjointes des entreprises, des pouvoirs publics, des territoires et des citoyens ».

Pour Axelle LEMAIRE : « Le déploiement massif des services sans contact va transformer la vie quotidienne de nos concitoyens. Il permettra de prendre les transports en commun partout en France, de payer ses courses, de bénéficier d'offres de fidélisation dans les magasins, uniquement à l'aide d'un téléphone portable. Le plan permet à la France de se préparer à cette évolution en mobilisant une filière industrielle autour d'objectifs précis, pour faciliter la vie et dynamiser la croissance. »

Et enfin, Arnaud MONTEBOURG salue « la mobilisation exceptionnelle des industriels et des pouvoirs publics, qui constitue un formidable levier pour la reconquête industrielle. Pour chacun des plans, nous avons désormais des objectifs partagés, nous avons identifié les leviers financiers, réglementaires et technologiques à actionner. Tous ces plans constituent autant de

Les 7 plans présentés le 9 juillet :

- « Services sans contact » : nous développons les offres françaises pour faciliter la mobilité et le confort des voyageurs grâce au ticket sur mobile avec un objectif, l'« Euro 2016 », pour permettre le transport et l'accès aux stades avec simplement un téléphone portable, et pour limiter l'attente aux caisses et personnaliser le parcours client en magasin face à la concurrence de l'e-commerce.
- « Biotechnologies médicales » : notre objectif, mieux soigner, à un coût acceptable, en soutenant le génie créatif de nos entreprises de biotechnologies. Nous sommes en effet aujourd'hui le premier pays européen pour le nombre d'études menées en thérapies innovantes. Nous avons avec ce plan l'ambition de convertir rapidement ce potentiel exceptionnel en projets industriels mâtures. Avec l'équipe de France de la thérapie cellulaire, nous visons des grandes premières mondiales avec, entre autres, 6 nouveaux vaccins, 10 nouveaux médicaments contre le cancer, 2 traitements d'affections immunitaires, la régénération du myocarde et de la rétine, et la construction en France d'une capacité industrielle unique dédiée aux thérapies cellulaires.
- « Dirigeables charges lourdes et Drones civils »: nous valorisons les progrès techniques considérables réalisés depuis 50 ans par l'industrie aérospatiale pour développer de nouvelles applications pour les dirigeables. Notre objectif : aboutir à l'horizon 2020 à la mise en service d'un prototype certifié de dirigeable dédié au transport point à point de charges lourdes, ainsi qu'à la validation par des essais en vol d'un démonstrateur de plateforme stratosphérique dédiée à des missions de surveillance et de télécommunication. Par ailleurs, nous ferons sauter les verrous bloquant actuellement le développement d'une filière drone civil pour servir une multitude de besoins dans l'agriculture, les réseaux ou la protection de l'environnement.
- « Navires écologiques » : nous construisons le navire du futur en marinière, qui devra être plus propre, plus économe en énergie, plus sûr et plus intelligent. Nous allons apporter notre soutien financier à des projets très concrets visant à relever ces défis énergétiques et écologiques : propulsion au gaz naturel liquéfié (GNL), énergie électrique, propulsion à voile, traitement des émissions de gaz et des déchets, etc.
- « Recyclage et matériaux verts » : nous contribuons au développement de l'économie circulaire pour rendre notre société plus économe des ressources limitées de notre planète et donc plus compétitive. Très concrètement, 111 projets d'amélioration, d'extension ou de création de capacités de tri, de valorisation et de transformation des déchets ont été identifiés, en particulier dans le domaine de l'extraction des métaux précieux et rares qui sont contenues dans les cartes électroniques de nos téléphones et autres objets de grande consommation. Ils représentent un investissement de 785 M€ sur le territoire français, et la création de 1650 emplois directs.
- « Energies renouvelables » : nous construisons la France des énergies renouvelables, moins dépendante aux hydrocarbures. Avec ce plan, nous articulons la transition énergétique avec une offre industrielle « verte » made in France. Nous dessinons la carte 2020 des forces industrielles françaises des énergies renouvelables autour d'un « Mittelstand » à la française, dans la lignée de l'objectif majeur du contrat de filière des énergies renouvelables : créer 125 000 emplois supplémentaires d'ici 2020.
- « Nanoélectronique » : nous bâtissons la France de l'infiniment petit au service de tous. Le plan Nano2017, validé par la Commission européenne, fera de Crolles (Isère) le site le plus avancé en Europe pour le développement et la production des composants nanoélectroniques qui peuplent notre quotidien : son attractivité conduira à doubler sa capacité de production d'ici 2020. Au-delà de ce socle technologique et industriel, le plan porte un véritable enjeu de souveraineté : il cherchera à assurer la disponibilité des composants stratégiques pour certaines filières industrielles clés, comme l'aéronautique, l'automobile ou la défense, dont ils conditionnent la capacité d'innovation et la compétitivité.

Vous trouverez ci-joint le dossier de presse détaillant ces feuilles de route.

Contacts presse : Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 Cabinet de Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31 Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50